

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DES APPALACHES  
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DU SACRÉ-CŒUR-DE-JÉSUS

Procès-verbal de la séance spéciale du budget du Conseil municipal tenue le lundi 19 décembre 2022, à 19h00 à la salle du conseil située au 4118, route 112 à Sacré-Cœur-de-Jésus.

Sont présents : Monsieur Guy Roy, maire  
Messieurs les conseillers André Giguère, Jason Nadeau, François Paré, Alain Faucher, Valmond Lessard et Stéphane Paré.

La directrice générale et greffière-trésorière Sylvie Mercier est présente.

### 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire fait l'ouverture de la séance du budget.

### 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le maire fait la lecture de l'ordre du jour.

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Présentation et adoption des prévisions budgétaires 2023
4. Adoption du plan triennal d'immobilisations
5. Publication des prévisions budgétaires 2023
6. Période de questions sur le budget présenté 2023
7. Levée de la séance

2023-12-4312

Il est proposé par le conseiller Valmond Lessard et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit accepté.

### 3. PRÉSENTATION ET ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2023

M. le maire présente le budget pour l'année 2023.

2022-12-4313

Il est proposé par le conseiller Alain Faucher et résolu à l'unanimité des conseillers que le budget pour l'année 2023 de la Municipalité de la Paroisse du Sacré-Cœur-de-Jésus soit approuvé avec des revenus de 1 549 302 \$, des dépenses de 1 549 302 \$.

### 4. ADOPTION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

2022-12-4314

Il est proposé par le conseiller François Paré et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le plan triennal d'immobilisations suivant :

<u>Travaux</u>	<u>Montant</u>	<u>Année réalisation</u>
Rang 7 Sud (ponceau)	30 000 \$	2023
Rang 5 Nord	41 000 \$	2023
Sentier des mineurs	15 000 \$	2023
Rang 10	45 000 \$	2024
Rang 7 Sud	4 600 \$	2024
Sentier des mineurs	75 000 \$	2024
Rang 4 Sud	48 000 \$	2025
Sentier des mineurs	30 000 \$	2025

**5. PUBLICATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2023**

2022-12-4315

*Il est proposé par le conseiller Jason Nadeau et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'envoi postal des prévisions budgétaires 2023 à nos contribuables.*

**6. PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LE BUDGET 2023 PRÉSENTÉ**

*Aucune question n'a été soumise*

**7. LEVÉE DE LA SÉANCE**

2022-12-4316

*Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par le conseiller Alain Faucher et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit levée.*

*« Je, Guy Roy, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature pour moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».*

**(Signé)**

\_\_\_\_\_  
Guy Roy  
Maire

**(Signé)**

\_\_\_\_\_  
Sylvie Mercier  
Dir. générale/greffière trésorière